



UNIVERSITÉ D'ARTOIS

Direction de la Recherche,  
des Etudes Doctorales  
et de la Valorisation

**Délibération de la Commission Recherche**

**N° 2019-CFR-034**

**Séance du 20 septembre 2019**

Président : M. Pasquale MAMMONE

Vice-Président : M. Éric MONFLIER

Convention de cofinancement d'un contrat doctoral avec la société thyssenkrupp Electrical Steel UGO S.A.S.

*Condition d'acquisition du vote : Quorum = moitié des membres en exercice présents ou représentés  
Acquisition de la délibération = majorité des membres présents ou représentés*

*Nombre de membres en exercice : 40*

*Nombre de membres présents : 21*

*Nombre de membres représentés : 6*

*Nombre de vote pour : 27*

*Nombre de vote contre : /*

*Nombre d'abstentions : /*

La Commission Recherche émet un avis favorable à la convention de cofinancement d'un contrat doctoral intitulé « Contribution à la caractérisation et à la modélisation du comportement d'aimantation anisotrope des aciers électriques à grains orientés sous l'effet d'un champ magnétique périodique » avec la société thyssenkrupp Electrical Steel UGO S.A.S.

Arras, le

Le Vice-Président Recherche

Éric MONFLIER

**SERVICES CENTRAUX**

9 RUE DU TEMPLE - BP 10665 - 62030 ARRAS CEDEX  
Tél. 03 21 60 37 00 - Fax 03 21 60 37 37  
www.univ-artois.fr